

# GRAM E



## L'avenir de l'eau à Montréal : Investir plus pour en bénéficier davantage

Mémoire déposé par le  
GRAM à la Commission sur  
l'eau, l'environnement, le  
développement durable et  
les grands parcs

Consultation publique sur  
l'avenir de l'eau à Montréal

Groupe de  
recommandations  
et d'actions  
pour un meilleur  
environnement

**GRAM**



Septembre 2023



Groupe de recommandations et d'actions  
pour un meilleur environnement

# *Influencer aujourd'hui le monde de demain.*

## **L'avenir de l'eau à Montréal : investir plus pour en bénéficier davantage**

Mémoire soumis en septembre 2023 par le GRAME

Présenté à la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs (CEEDDGP)

Dans le cadre de la consultation sur l'avenir de l'eau à Montréal

*Photo de la page couverture prise par  
Jimmy Vigneux, Mission 1000 tonnes*

## Table des matières

Présentation du GRAME	4
Notre équipe	4
Introduction	5
Recommandation 1 : Systématiser l'installation de compteurs d'eau dans les bâtiments résidentiels et envisager la tarification basée sur la consommation	5
Recommandation 2 : Poursuivre les efforts d'influence relativement aux microfibres de textile synthétique et encourager l'adoption de solutions de captage centralisées et décentralisées	8
Recommandation 3 : Recourir davantage aux infrastructures naturelles et aux phytotechnologies comme solutions de gestion durable de l'eau pluviale	9
Recommandation 4 : Intensifier les efforts de sensibilisation et d'intervention à l'égard de l'eau	12
Recommandation 5 : Intégrer l'accès à l'eau dans la prochaine stratégie montréalaise de l'eau	13
Conclusion	13

## Présentation du GRAME

Alors que les changements climatiques deviennent le principal enjeu de l'humanité, et que 75 % des humains vivent en zones urbaines, le GRAME est convaincu qu'il est possible de bâtir des collectivités résilientes qui vivent dans des environnements sains et durables. C'est sa raison d'être, qu'elle porte avec un optimisme assumé.

Le GRAME prend acte du fait que les changements climatiques amplifient les inégalités sociales, et que les populations les plus vulnérables sont les plus affectées, et souvent les premières, par les changements climatiques ; il en tient compte dans ses décisions et contribue à une plus grande justice environnementale.

Le GRAME - Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement- agit en collaboration avec les citoyens, les communautés et organismes de même qu'avec les gouvernements, en intervenant sur le terrain, en déployant des programmes d'éducation et de sensibilisation et en émettant des recommandations ancrées dans la rigueur scientifique qui la caractérise depuis sa création.

L'organisme s'intéresse et agit depuis de nombreuses années sur les questions relatives à l'eau. Il a récemment mené les projets suivants:

- *Pour un fleuve plus propre*, où il a mené un projet de recherche citoyenne sur les microfibres de textile synthétique dans les eaux de lessive en collaboration avec Polytechnique Montréal impliquant 30 citoyens volontaires, en plus de subventionner l'achat de filtres à microfibres auprès de 150 autres citoyens.
- *Opération nettoyage 360°*, où il a co-organisé de vastes opérations de nettoyage du fleuve et de ses abords, sur terre et sous l'eau, à l'aide de plongeurs bénévoles.
- *Allô Ruisseaux*, où il vise d'améliorer la santé des cours d'eau de l'Ouest-de-l'Île par le biais d'opérations de nettoyage à leurs abords, d'actions de verdissement dans leur bassin versant et d'activités de sensibilisation à l'endroit du grand public et des entreprises localisées près de ces ruisseaux.

Il est de plus mandataire de l'éco-quartier Lachine, où il coordonne chaque été une patrouille bleue chargée de sensibiliser et d'intervenir en matière d'eau sur le territoire. Il prend part en outre aux rencontres des partenaires du Service de l'eau de la Ville de Montréal, qui a pour objectif d'informer, de consulter et d'engager les organismes communautaires vis-à-vis des orientations et actions du Service.

## Notre équipe de rédaction

Catherine Houbart (Bacc. Écologie, USherbrooke, M. Urbanisme, UMontréal), Directrice générale

Carla Ramos (Bacc. Génie Forestier - USão Paulo; M. Écologie - UQAT), Chargée de projets en consommation responsable

## Introduction

L'eau est une ressource précieuse que nous avons tendance à tenir pour acquis. Pourtant, pour acheminer aux bâtiments de l'eau potable de qualité en quantité suffisante et à moindre coût, et pour mitiger les impacts d'une eau de surface dont la qualité et la quantité n'étaient autrefois pas contrôlées, nous avons carrément « urbanisé » le cycle de l'eau. C'est une transformation majeure qui a certes largement démontré tous ses avantages, mais qui s'est faite, et qui se fait toujours, à grands coûts économique et environnemental. Il est primordial aujourd'hui d'investir les ressources suffisantes pour maintenir les précieux services fournis par l'eau tout en limitant les effets délétères générés par une telle urbanisation du cycle de l'eau.

La Ville de Montréal en est consciente et a travaillé au fil des ans à rencontrer ces deux grands objectifs. Aujourd'hui, la Ville fait le bilan de sa stratégie de l'eau 2011-2020 et prépare la nouvelle stratégie montréalaise de l'eau. C'est dans le cadre de la consultation sur l'avenir de l'eau à Montréal chapeauté par la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs que le GRAME soumet bien respectueusement ses opinions et ses réflexions sur les enjeux relatifs à l'eau à Montréal, qu'il a façonnés grâce à l'expertise de son équipe et à ses expériences acquises au fil de ses projets.

Le présent mémoire est structuré autour de cinq grandes recommandations qui en rassemblent des plus précises et détaillées.

### **Recommandation 1 : Systématiser l'installation de compteurs d'eau dans les bâtiments résidentiels et envisager la tarification basée sur la consommation**

Il faut d'abord mesurer ce qu'on veut améliorer. Il en va ainsi pour la consommation d'eau potable. La Ville de Montréal a démarré en 2012 un programme d'installation de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions (ICI) qui a permis jusqu'à maintenant d'installer plus de 20 000 compteurs<sup>1</sup>. L'installation d'un compteur est désormais obligatoire dans les immeubles qui sont en totalité ou en partie commerciaux ou industriels. Au fur et à mesure que les compteurs sont installés, les données sur la consommation de ces bâtiments sont plus nombreuses et les estimés de consommation d'eau pour ces secteurs gagnent en validité<sup>2</sup>.

**Le GRAME recommande que la Ville exige la pose de compteurs d'eau sur l'ensemble des bâtiments du territoire, dont les bâtiments résidentiels, de manière progressive et opportuniste,** afin de:

- raffiner ses données de consommation d'eau sur son territoire;
- mieux détecter les fuites et autres irrégularités;
- sensibiliser les propriétaires, gestionnaires et occupants sur leur consommation d'eau;
- éventuellement pouvoir tarifier la consommation excessive d'eau.

---

<sup>1</sup> Ville de Montréal, 2022. Rapport-synthèse de la décennie 2011-2020 de la Stratégie montréalaise de l'eau. En ligne.

<sup>2</sup> Ville de Montréal, 2023. Réponses écrites du Service de l'eau lors de l'assemblée publique du 24 août 2023. En ligne.

Rappelons qu'il est particulièrement pertinent de détecter et de corriger les fuites dans les systèmes de plomberie résidentiels, puisqu'ils en comporteraient dans 20% des cas (pour des fuites de 500L/jour et plus)<sup>3</sup>. Non seulement cela permettrait des économies substantielles d'eau potable, mais de tels correctifs réduiraient l'apport d'eau dans le réseau d'égout, augmentant ainsi sa capacité à recevoir de l'eau pluviale. Ces volumes d'eau libérés équivalent à redimensionner les conduites, sans aucune intervention sur le réseau. C'est un impact positif majeur en termes de résilience face aux fortes pluies.

À l'heure actuelle, la Ville installe des compteurs dont les données sont disponibles en continu et à distance<sup>4</sup>. Un projet pilote est en cours avec certaines entreprises sélectionnées pour rendre ces données accessibles à leurs propriétaires et gestionnaires<sup>5</sup>. Cette avenue nous semble fort intéressante puisqu'elle leur permet d'acquérir de l'information qui pourra les sensibiliser sur leur consommation, voire leur faire prendre action pour la réduire.

Nous estimons que le partage des données en temps réel aux propriétaires et occupants de bâtiments résidentiels pourrait avoir le même effet, en plus de rendre le projet plus acceptable socialement. Plusieurs d'entre eux seraient ravis de pouvoir consulter leur consommation à distance et recevoir, par exemple, des alertes de fuite d'eau quand ils sont hors de leur domicile (avec une réduction de leur prime d'assurance suivant une telle installation?).

Certaines études présentent les mêmes conclusions, dont celles de Sonderlund et al. (2014) et Cominola et al. (2021), qui rapportent respectivement une diminution moyenne de consommation d'eau de 19,6% et de 8% chez les ménages équipés d'un compteur d'eau intelligent<sup>6</sup>. D'autres études concluent également qu'un accroissement des connaissances d'un individu liées à sa consommation d'eau l'encourage à en ménager sa consommation<sup>7</sup>.

L'installation de compteurs d'eau devrait ainsi, de façon opportuniste, être requise à tout le moins pour les nouveaux bâtiments, pour les bâtiments faisant l'objet de rénovations majeures, et pour les bâtiments faisant l'objet de travaux de plomberie impliquant la connexion de leur réseau privé avec celui de la Ville, par exemple lors de remplacement d'entrées de service en plomb.

Nous pensons qu'ils pourraient aussi être installés chez ceux qui souhaitent s'en doter de façon volontaire, pour connaître leur consommation et pour être informés d'éventuelles fuites, comme mentionné précédemment.

Une inspiration intéressante à cet égard est l'exemple d'Hilo, un programme de gestion de l'électricité reposant sur un dispositif de mesure en direct de l'électricité consommée offert

---

<sup>3</sup> Ville de Montréal, 2023. L'avenir de l'eau de Montréal, consultation publique. En ligne.

<sup>4</sup> Ville de Montréal, s.d. Compteurs d'eau. En ligne, repéré à <https://montreal.ca/sujets/compteurs-deau>

<sup>5</sup> Ville de Montréal, s.d. Mesure de la consommation d'eau. En ligne, repéré à <https://montreal.ca/services/mesure-de-la-consommation-deau>

<sup>6</sup> Madias, Borusiak et Szymkowiak, 2022. The role of knowledge about water consumption in the context of intentions to use IoT water metrics. *Frontiers Environmental Science*, Vol. 10. En ligne, repéré à <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fenvs.2022.934965/full>

<sup>7</sup> Gregory et Di Leo, 2003. Repeated Behavior and Environmental Psychology : The role of personal involvement and Habit Formation in Explaining Water Consumption. *Journal of applied Social Psychology*, 33(6).

aux clients volontaires d'Hydro-Québec, qui leur transmet des défis de réduction énergétique lorsque le réseau est fortement sollicité<sup>8</sup>. Hilo gagne en popularité. Cela s'explique entre autres parce que ses usagers y obtiennent quelque chose, comme le confort et l'autonomie d'un système de domotique, et... de l'argent. Oui, Hilo offre à ceux qui diminuent leur consommation d'électricité en période de pointe une réduction de leur facture d'électricité. C'est motivant! Cette mesure d'écofiscalité pourrait être appliquée au réseau d'aqueduc: des citoyens qui réduiraient leur consommation d'eau moyenne, ou encore leur consommation d'eau en période de sécheresse, pourraient, eux aussi, recevoir un bénéfice financier. Valoriser les bons comportements plutôt que punir les mauvais est aussi plus intéressant sur le plan de l'acceptabilité sociale. Serait-il temps de réfléchir à un programme «Hil'eau»?

**Le GRAME recommande ainsi à la Ville d'évaluer l'implantation de mesures d'écofiscalité, incitatives ou dissuasives.** Il n'est pas nécessairement question d'appliquer un tarif par litre ou mètre cube consommé. Un tarif fixe pour des tranches de consommation dépassant un seuil de consommation raisonnable pourrait par exemple être appliqué. On pourrait aussi tarifier chaque mètre cube une fois un tel seuil dépassé. Un tel système de tarification pour une consommation excédant un volume de base non tarifé ou tarifé de façon fixe existe entre autres au niveau des collectes des ordures à Gatineau et à Beaconsfield<sup>9</sup>. C'est un système jugé plus acceptable socialement parce qu'il est modulé pour décourager une consommation excédentaire à un seuil de base raisonnable. Une taxe sur la propriété d'une piscine et/ou sur d'autres objets et habitudes entraînant une grande consommation d'eau est aussi une avenue qui mérite à notre avis une attention particulière.

En somme, la mesure de la consommation d'eau par l'installation de compteurs intelligents dans les bâtiments résidentiels, combinée éventuellement, et dans un deuxième temps, à une mesure fiscale incitative ou dissuasive, nous apparaît comme une approche essentielle pour réduire la consommation d'eau résidentielle qui, rappelons-le, constitue les deux tiers de la consommation d'eau à Montréal<sup>10</sup>.

## **Recommandation 2 : Poursuivre les efforts d'influence relativement aux microfibres de textile synthétique et encourager l'adoption de solutions de captage centralisées et décentralisées**

Le GRAME a chapeauté en 2021-2022 un projet de science citoyenne en partenariat avec Polytechnique Montréal ayant permis de faire la lumière sur le rejet de microfibres de textile synthétique des ménages québécois dans les eaux de lessive. Cette étude a révélé que près de 13 tonnes de microfibres de textile synthétique étaient ainsi relarguées dans le réseau d'égouts de Montréal chaque année<sup>11</sup>. Si ces microfibres sont en grande majorité captées à la station d'épuration de Montréal, il n'en demeure pas moins qu'une portion non négligeable termine

---

<sup>8</sup> Hilo par Hydro-Québec, s.d. Page d'accueil. En ligne, repéré à <https://www.hiloenergie.com/fr-ca>

<sup>9</sup> Ville de Gatineau, s.d. Ordures (bac gris). En ligne.;  
Ville de Beaconsfield, s.d. Collecte intelligente. En ligne.

<sup>10</sup> Ville de Montréal, 2023. L'avenir de l'eau de Montréal, consultation publique. En ligne.

<sup>11</sup> Polytechnique Montréal, 2023, 8 février. [Communiqué] Sauver 12,8 tonnes de microplastiques des eaux à Montréal. En ligne, repéré à <https://www.polymtl.ca/salle-de-presse/communiqués/sauver-128-tonnes-de-microplastiques-des-eaux-montreal>

sa course dans le fleuve St-Laurent, puis dans l'océan, à cause des surverses d'égouts et d'un traitement de l'eau usée qui demeure imparfait. On estime que 35% des microplastiques primaires retrouvés dans l'océan sont issus de textiles synthétiques<sup>12</sup>.

Pour limiter cette source de pollution, le GRAME presse les gouvernements du Québec et du Canada de légiférer pour obliger les fabricants de machines à laver à intégrer des filtres à leurs appareils, à l'instar de la France, où la loi entrera en vigueur en 2025<sup>13</sup>. En ce sens, il félicite la Ville de Montréal d'avoir réclamé la même solution dans sa déclaration sur l'eau pour la journée mondiale de l'eau, adoptée au Conseil de Ville du 20 mars 2023<sup>14</sup>. **Le GRAME incite la Ville à utiliser son leadership pour encourager d'autres instances à adopter de telles déclarations sur le besoin de légiférer la fabrication des machines à laver pour qu'y soit intégré un filtre à microfibrés**, par exemple la Communauté métropolitaine de Montréal, l'Union des municipalités du Québec et des organisations internationales pertinentes desquelles la Ville est membre ou qui sont situées sur son territoire.

Toutefois, une telle loi, si elle est adoptée, prendra quelques années pour entrer en vigueur. Le parc de machines à laver québécois et canadien mettra ensuite probablement autour de 20 à 25 ans pour se renouveler en totalité. Cette solution aura donc un impact à long terme uniquement. Certaines solutions complémentaires peuvent être déployées à plus court terme.

Aussi, rappelons que 65% des microplastiques primaires retrouvés dans l'océan ne proviennent pas des textiles. Le frottement des pneus sur l'asphalte engendre à lui seul 28% des microplastiques identifiés dans nos cours d'eau<sup>15</sup>. Il est donc important de ne pas négliger l'amélioration des procédés de traitement des eaux usées et de ruissellement, y compris en ce qui a trait aux réseaux séparatifs, où l'eau pluviale n'est pas traitée avant d'être acheminée aux milieux récepteurs. Nous reviendrons sur ce point plus loin.

**Le GRAME recommande ainsi à la Commission de prendre connaissance de la gamme de solutions centralisées et décentralisées pour lutter contre la pollution de l'eau par les microfibrés de textile synthétique qu'il a colligées lors de son projet de recherche et d'encourager leur adoption**, selon leur niveau d'applicabilité. Ces solutions sont rassemblées dans des [fiches-synthèse explicatives disponibles en ligne](#). Le GRAME recommande en outre de porter une attention particulière aux solutions centralisées applicables aux stations d'épuration, qui sont susceptibles de capter davantage de microplastiques et, de surcroît, de plusieurs sources.

---

<sup>12</sup> GRAME, 2022. Fiches explicatives sur les microplastiques. En ligne, repéré à <https://grame.org/wp-content/uploads/2022/11/Fiches-microfibrés-2021-2022.pdf>

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> Ville de Montréal, 2023, 20 mars. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 20 mars 2023 13 h. En ligne, repéré à [https://ville.montreal.qc.ca/documents/Adi\\_Public/CM/CM\\_PV\\_ORDI\\_2023-03-20\\_13h00\\_FR.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/documents/Adi_Public/CM/CM_PV_ORDI_2023-03-20_13h00_FR.pdf)

<sup>15</sup> GRAME, 2022. Fiches explicatives sur les microplastiques. En ligne, repéré à <https://grame.org/wp-content/uploads/2022/11/Fiches-microfibrés-2021-2022.pdf>

### **Recommandation 3 : Recourir davantage aux infrastructures naturelles et aux phytotechnologies comme solutions de gestion durable de l'eau pluviale**

À Montréal, le réseau d'égout est unitaire sur environ deux tiers du territoire<sup>16</sup>. Ce modèle a été remplacé dans les années 1960 par le réseau séparatif, où les eaux usées transitent dans des tuyaux dédiés et les eaux de ruissellement, dans un autre réseau de tuyaux dédiés (plutôt que d'être combinées dans un seul réseau).

Chez le premier, les pluies intenses ont pour effet de le surcharger, provoquant des refoulements d'égouts dans les bâtiments et sur la voirie, de même que des surverses d'eaux usées dans les cours d'eau environnants (les milieux récepteurs). Puisque les changements climatiques entraînent une augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de fortes pluies, nous observons de plus en plus fréquemment ces phénomènes.

Si le réseau séparatif limite les refoulements d'égouts, il génère toutefois beaucoup de pollution: l'eau de ruissellement circulant dans le réseau pluvial se jette directement dans les milieux récepteurs avec tous les contaminants qu'elle contient: sédiments, sels de déglacage, hydrocarbures, microplastiques, métaux lourds et débris visibles, entre autres<sup>17</sup>. En plus, les problèmes de raccordements croisés propres aux réseaux séparatifs mélangent aussi à l'eau pluviale des coliformes fécaux, médicaments, produits chimiques et autres polluants retrouvés habituellement dans les eaux sanitaires. En fait, la littérature montre que selon le cas, un réseau unitaire pourra relarguer moins de pollution dans le milieu récepteur qu'un réseau séparatif, puisque le premier a l'avantage de traiter aussi l'eau pluviale pour la plupart des épisodes de pluie, alors que le deuxième déverse systématiquement de l'eau polluée en temps pluvieux<sup>18</sup>.

Afin de préserver et même d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière des Prairies, du Fleuve Saint-Laurent et de bon nombre de ruisseaux, il est donc primordial de limiter autant que possible l'apport en eau de ruissellement dans les réseaux d'égouts. La diminution des volumes d'eau de ruissellement est aussi carrément une question de résilience aux changements climatiques : il est question de réduire les inondations, les refoulements d'égouts et les surverses, ces dernières entravant la possibilité de jouir du fleuve comme lieu de baignade.

---

<sup>16</sup> Ville de Montréal, s.d. L'eau de Montréal, réseau d'égouts. En ligne, repéré à [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_dad=portal&\\_pageid=6497,54245574&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_dad=portal&_pageid=6497,54245574&_schema=PORTAL)

<sup>17</sup> Houbart, 2016. Gestion durable de l'eau pluviale : Comprendre les modalités d'application au sein de différentes municipalités québécoises. En ligne, repéré à [https://www.aveq.ca/client\\_file/upload/DOCUMENTATION/Am%C3%A9nagement%20et%20environnement/gestion-durable-des-eaux-pluviales-1m5djnpn.pdf](https://www.aveq.ca/client_file/upload/DOCUMENTATION/Am%C3%A9nagement%20et%20environnement/gestion-durable-des-eaux-pluviales-1m5djnpn.pdf)

<sup>18</sup> Mannina et Viviani, 2009. Separate and combined sewer systems: a long-term modelling approach. *Water Science & Technology*, 60.3. En ligne.; Brombach, Weiss et Fuchs, 2004. A new database on urban runoff pollution : Comparison of separate and combined sewer systems. En ligne.; De Toffol, Engelhard et Rauch, 2007. Combined sewer system versus separate system - a comparison of ecological and economical performance indicators. *Water Science & Technology*, 55.4. En ligne.

Les infrastructures naturelles et les phytotechnologies sont des mesures particulièrement efficaces pour ce faire. Selon le guide de gestion des eaux pluviales du gouvernement du Québec<sup>19</sup>, les toits verts, ouvrages de biorétention, marais, noues et espaces verts peuvent réduire significativement le volume d'eau de ruissellement qui parvient aux égouts tout en retirant une part importante de phosphore et d'autres polluants.

En plus, les infrastructures naturelles et les phytotechnologies (IN&P) génèrent de nombreux co-bénéfices, comme l'accroissement de la biodiversité, du « contact-nature » des citoyens et de la beauté des paysages. Surtout, leur apport dans l'amélioration de la résilience de nos communautés face aux changements climatiques est marqué; leur capacité de rétention et d'infiltration des eaux pluviales diminuent certes les refoulements d'égouts et les inondations, mais permettent également la recharge de la nappe phréatique et donc une protection accrue face aux épisodes de sécheresse, et encouragent l'évaporation de l'eau, ce qui rafraîchit l'air ambiant. Ce rafraîchissement est accentué par l'évapotranspiration des plantes elles-mêmes ainsi que par l'ombrage qu'elles peuvent générer, faisant des IN&P des outils puissants de lutte aux îlots de chaleur.

Le GRAME salue les efforts récents de la Ville pour en systématiser leur recours, par exemple la mise sur pied d'une équipe dédiée à accompagner les services municipaux dans l'implantation d'infrastructures vertes. Ce passage de la phase des projets pilotes à la phase d'un déploiement plus massif se traduit entre autres par la refonte du parc Brewster, à Lachine, en parc résilient<sup>20</sup>.

Les obstacles à leur recours se lèvent progressivement, mais plusieurs défis demeurent pour intégrer réellement la végétation, et notamment les infrastructures végétalisées, dans le tissu urbain en tant que solution à des enjeux environnementaux variés.

**Le GRAME recommande donc que la Ville de Montréal se dote d'une véritable stratégie de verdissement au cœur de laquelle se trouveront les infrastructures naturelles et les phytotechnologies.** Cette stratégie aura pour intentions de:

- Rassembler les politiques, directives et orientations concernant aussi, entre autres, les arbres et les initiatives de gestion différenciée des espaces verts;
- Rallier l'ensemble des Services municipaux et en préciser leurs rôles respectifs quant à la planification, à la réalisation, à l'entretien et à l'évaluation des activités de verdissement;;
- Pérenniser la constitution d'équipes pivot sur les projets de verdissement qui pourront développer et transmettre de l'expertise au personnel affecté sporadiquement à la planification, à l'implantation et à l'entretien de ces projets;
- Pérenniser des ressources humaines, matérielles et financières pour multiplier les capacités opérationnelles de la Ville et des arrondissements à implanter et entretenir de tels ouvrages végétalisés.

---

<sup>19</sup> Rivard, 2011. Guide de gestion des eaux pluviales. [Guide du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec]. En ligne, repéré à <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/pluviales/guide-gestion-eaux-pluviales.pdf>

<sup>20</sup> CTV News, 2023 (18 juillet). Lachine's Brewster Park to get an ecological upgrade. En ligne, repéré à <https://montreal.ctvnews.ca/lachine-s-brewster-park-to-get-an-ecological-upgrade-1.6484753>

D'autres mesures combinées aux IN&P pourront à la fois réduire le volume d'eau et/ou sa charge en polluants circulant dans les réseaux d'égout jusqu'aux milieux récepteurs, comme les débranchements de gouttières, le pavage poreux, ou encore des séparateurs d'huiles et de sédiments dans certains contextes.

L'installation de toits bleus devrait aussi être popularisée. Les toits plats de Montréal pourraient ainsi agir comme des réservoirs d'eau pluviale d'une capacité de rétention cumulative importante. Ils ont en outre la qualité d'agir comme d'excellents isolants, diminuant les besoins en chauffage et climatisation des bâtiments qui en sont pourvus<sup>21</sup>.

Il est finalement important de réduire autant que possible la minéralisation des bassins versants. Le maintien de surfaces perméables sur des lots à construire, la réduction des aires de stationnement et le dépavage des surfaces sous-utilisées sont des mesures très efficaces pour limiter la pollution occasionnée par l'eau de ruissellement de même que son volume acheminé dans les égouts.

**Le GRAME recommande que soit encouragée l'implantation d'une diversité de mesures complémentaires aux IN&P qui permettront de réduire la quantité et d'améliorer la qualité de l'eau de ruissellement qui rejoint les réseaux d'égout.**

## **Recommandation 4 : Intensifier les efforts de sensibilisation et d'intervention à l'égard de l'eau**

Les efforts de sensibilisation sur l'eau que nous avons menés au cours des dernières années au GRAME nous ont fait prendre conscience du niveau élevé de méconnaissance de la population à l'égard de cette ressource. Cette méconnaissance entraîne des comportements délétères pour l'environnement, mais aussi des risques directs pour la santé des citoyens et l'intégrité des bâtiments et autres infrastructures. Peu de gens savent, par exemple, qu'il faut restreindre son usage de l'eau lorsqu'il pleut, pour limiter l'apport d'eau dans les égouts en période de grande charge et pour réduire les risques de refoulement dans leur propre domicile. Peu de gens savent également que les produits et débris qu'ils jettent dans un regard d'égout peuvent se rendre aisément dans un cours d'eau, sans aucune forme de traitement, en présence d'un réseau séparatif. Beaucoup savent qu'un robinet qui fuit engendre un gaspillage de l'eau potable, mais peu d'entre eux mesurent réellement les conséquences qu'une telle défaillance amène.

Pour espérer un changement de comportement, d'habitudes, de posture face à l'eau de la part des individus et des corporations, il faudra d'abord les informer. La littérature est relativement abondante sur les meilleures pratiques de sensibilisation pour entraîner par exemple une diminution de la consommation d'eau potable. **Le GRAME recommande que la Ville de Montréal mette en œuvre une vaste stratégie de sensibilisation autour de l'eau.**

---

<sup>21</sup> Banque du Canada, s.d. Qu'est-ce qu'un toit bleu et comment peut-il aider votre entreprise? En ligne, repéré à <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/developpement-durable/environnement/qu-est-ce-qu-un-toit-bleu-comment-peut-il-aider-entreprise>

Il sera essentiel de cibler quelques messages-clés importants à rappeler à la population. Cette campagne de sensibilisation devrait être assortie d'interventions concrètes qui faciliteront les changements d'habitudes ou la prise d'action de la part des publics visés. La Ville pourrait-elle offrir d'autres outils concrets, à l'instar des pommes de douches à faible débit distribuées par les patrouilles bleues des éco-quartiers? Pourrait-elle déployer des agents responsables de détecter des fuites dans les domiciles? Des personnes-ressources à la création de jardins de pluie? Il sera nécessaire de catalyser les bons gestes des citoyens et ICI une fois que les messages auront été intégrés par ces publics.

Enfin, la Ville peut compter sur le milieu communautaire pour accomplir aussi ce genre de mandats et compléter ses propres actions de façon à multiplier la force de frappe à cet égard. **Le GRAME recommande de revisiter le programme de Patrouilles bleues des éco-quartiers pour lui donner plus d'impact**, entre autres en déployant des ressources humaines à l'année longue à cet égard, en leur offrant de la formation plus substantielle et en concluant des ententes pluriannuelles entre la Ville et les groupes. Non seulement ces améliorations les amèneront à avoir plus d'impact direct, mais leur permettront aussi d'utiliser un tel engagement municipal comme un levier pour chercher d'autres financements et partenariats et développer des projets plus imposants, au bénéfice de tous.

## **Recommandation 5 : Intégrer l'accès à l'eau dans la prochaine stratégie montréalaise de l'eau**

Le GRAME désire finalement attirer l'attention de la Commission sur l'enjeu de l'accès à l'eau pour s'y rafraîchir et y faire de l'activité physique. La dernière stratégie montréalaise de l'eau et le document d'information pour cette consultation n'en font pas mention, mais nous estimons qu'**il est primordial d'inscrire l'accès à l'eau comme l'un des chantiers de la prochaine stratégie.**

Il n'existe à l'heure actuelle que trois points de baignade gratuits sur les berges de l'île de Montréal<sup>22</sup>, et très peu d'autres sont sur la planche à dessin<sup>23</sup>. Les raccordements croisés, les surverses et la pollution du lit du fleuve sont tous des entraves importantes à l'utilisation de ce dernier comme espace de baignade. Or, l'accès au fleuve est un outil majeur de résilience aux changements climatiques, en permettant à la population de pouvoir s'y baigner pour s'y rafraîchir. C'est aussi une grande force potentielle de Montréal qu'il est possible d'exploiter bien davantage, pouvant rendre la ville encore plus agréable et attrayante.

---

<sup>22</sup> Fondation Rivières, 2023 (30 juin). Grand Splash : Près d'une centaine de personnes sautent à l'eau du Vieux-Port pour presser les élu.e.s à ouvrir un bain portuaire. En ligne, repéré à <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/grand-splash-pres-d-une-centaine-de-personnes-sautent-a-l-eau-du-vieux-port-pour-presser-les-elu-e-s-a-ouvrir-un-bain-portuaire-849513021.html>

<sup>23</sup> Ville de Montréal, s.d. Plan nature et sports. En ligne, repéré à [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/plan\\_nature\\_et\\_sports\\_1.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/plan_nature_et_sports_1.pdf)

La prochaine stratégie de l'eau devrait possiblement comporter des indicateurs et des cibles reliés directement à l'accès à l'eau comme le nombre de points d'accès à l'eau, leur capacité et leur accessibilité (proximité des transports collectifs, capacité d'accès pour personnes à mobilité réduite, heures d'ouverture, etc.). Assurément, d'autres indicateurs comme ceux relatifs aux surverses devraient aussi être reliés à la capacité d'offrir des espaces de baignade aux Montréalais.es. Il serait par exemple judicieux de colliger le nombre d'épisodes d'interdiction de baignade aux points de baignade actuels et de travailler à le faire diminuer. L'objectif d'accroître l'accès physique à l'eau est explicitement nommé dans le Plan nature et sports de la Ville de Montréal, tout comme les motifs sous-tendant cet objectif, mais il nous apparaît important de faire des liens entre ce plan et la prochaine stratégie relative à l'eau.

## Conclusion

En somme, le GRAME souhaite souligner l'énorme travail de rattrapage effectué par la Ville ces dernières années ainsi que les innovations qu'elle met en place pour mieux gérer l'eau sur son territoire.

Les défis à relever sont par contre immenses, notamment en ce qui concerne l'adaptation de Montréal aux changements climatiques. À cet égard, il est important de :

- Réduire la quantité d'eau potable consommée sur le territoire, notamment par la conscientisation de la population à l'aide de compteurs et possiblement de mesures fiscales, de même que par la correction des fuites dans le réseau et dans les bâtiments;
- Recourir à une combinaison d'ouvrages dont les incontournables infrastructures naturelles et phytotechnologies pour limiter le volume d'eau de ruissellement acheminé eaux égouts et en améliorer la qualité;
- Accroître significativement le niveau de connaissance et de sensibilité de la population à l'égard de l'eau; et
- Multiplier les points d'accès aux plans d'eau pour la baignade.

Ces mesures engendreront des bénéfices multiples dépassant largement les résultats pour lesquels les efforts seront déployés. Enfin, la qualité de notre eau potable ainsi que celle dans nos cours d'eau sera influencée positivement par ces mesures, mais aussi par la lutte aux polluants éternels (PFAS) et aux microfibres de textiles synthétiques.

L'eau n'est ni une nuisance, ni une poubelle; c'est une ressource essentielle qui doit non seulement être protégée, mais également valorisée. Prenons-en soin et elle nous le rendra au centuple.

\*\*\*

*Le GRAME tient en outre à souligner l'excellente qualité des documents d'information déposés par la Ville pour cette consultation. Les informations y étaient riches et claires et les apports sollicités par la Commission à l'endroit des groupes participants étaient explicitement nommés.*